

Demande de bourses du lycée 2018

mercredi 4 avril 2018, par [TICE](#)

La campagne de bourse de lycée 2018 se tiendra du **3 avril au 20 juin**.

Vous pouvez vérifier si vous avez droit à une bourse du lycée pour votre enfant avec ce simulateur en ligne. (Cliquez sur les images correspondantes)



Cette année il faut faire **OBLIGATOIREMENT** la procédure en ligne.

Le collège a transmis un courrier à votre enfant pour accéder au service.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Faire sa demande de bourse avec FranceConnect

Faire sa demande de bourse avec son compte Éducation nationale (ATEN)

Un flyer d'explication des pièces justificatives ainsi qu'un guide de première connexion au site « Scolarité services » sont disponibles ci-dessous :

